

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 20 février 2024
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 5 pouvoirs	08 février 2024	09 février 2024

N° délibération	Objet
2024-006	Destination touristique – Plan d'actions et participation financière année 2024

Le vingt février 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Gérard TOSSER à Jacques THEPAUT, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, André PAUL à Georges MORVAN

Secrétaire de séance : Annie SALMAS

Rapporteur : Eric PRIGENT

La Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh rassemble 10 EPCI de Bretagne intérieure sur 3 départements. Le PETR COB est la structure « facilitatrice » support de cette entente entre intercommunalités.

La Destination bénéficie d'une stratégie marketing et d'une stratégie intégrée autour de 4 axes avec un plan d'actions validé annuellement par le COPIL de la Destination et les EPCI.

La convention de partenariat 2021-2025 a été approuvée en conseil communautaire le 05 février 2021.

Le Conseil Régional a acté la création d'un « Contrat de Développement Touristique » entre la Région et les Destinations touristiques de Bretagne pour la période 2023-2025. Il sera l'outil majeur de mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs. Les contrats seront organisés autour de deux grands volets :

- un contrat politique unique (avec engagements réciproques des différentes parties prenantes) ;
- un plan d'actions triennal élaboré par les territoires.

Le Comité de pilotage de la Destination, réuni le 8 décembre 2023, a validé le plan d'actions 2024 et son budget prévisionnel.

1/ Les principales actions du Plan d'actions 2024

Développer et organiser un réseau d'aires de services

- Finalisation du schéma des aires de services vélo
- Lancement d'un nouvel appel à projet visant notamment à améliorer l'accueil des clientèles itinérantes.
- Mise en place d'une méthodologie pour travailler sur les aires de services sur les itinéraires pédestres et à proximité des sites incontournables
- Histoires roulantes

Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques

- Appel à projets hébergements
- Suivi projet auberge jeunesse Pontivy

Améliorer l'accueil des camping-cars et des vans

- Séminaire, guide d'accueil
- Prestation de services pour la réalisation d'un guide de préconisations générales aménagement aires CC/vans
- Prestation de services pour accompagnement individuel de 15 aires
- Stratégie d'accueil / AAP

Développer et structurer les activités de pleine nature

- Partenariat trail Christophe Malardé
- Partenariat Trail Challenge numérique
- Etat des lieux activités pleine nature

Valoriser le patrimoine archéologique

- Etude archéo/prestation projet archéo
- Suivi du projet, animation, coordination

Valoriser et promouvoir une destination insoupçonnée

- Maintenance site Cœur de Bretagne
- OVH
- Maintenance site Trace de trail
- Maintenance Application Cœur de Bretagne
- Communication
- Flux Orange
- Fête de la Bretagne
- Festival Interceltique
- Ultra Marin Vannes
- Frais divers
- Réédition cartes touristiques
- Réalisation support fond de stand

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20240220-2024006-DE

2/ Budget prévisionnel 2024 de la Destination et participation financière de Monts d'Arrée Communauté

DEPENSES		RECETTES	
Plans actions 2024	275 490 €	CC Haute Cornouaille	5 884 €
		Poher Communauté	4 840 €
		Monts d'Arrée Communauté	5 027 €
		CC du Kreiz Breizh	8 064 €
		Roi Morvan Communauté	9 585 €
Ingénierie (3 ETP)	162 362 €	Guingamp Paimpol Agglo	6 837 €
		Loudéac Communauté	16 448 €
		Pontivy Communauté	11 682 €
		Centre Morbihan Co	6 131 €
		Baud Communauté	5 066 €
		Subvention région ingénierie 2024	70 000 €
		Subvention région fonctionnement 2024	100 000 €
		Subvention région fonctionnement 2023	37 436 €
		Subvention région investissement 2024	48 000 €
		Report participation EPCI 2023	14 850 €
		Financement porteurs de projets	88 000 €
Total dépenses	437 852 €	Total recettes	437 852 €

Nota : La clé de répartition est fonction du nombre de lits touristiques et du nombre d'habitants.

Il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur la participation financière de Monts d'Arrée Communauté à hauteur de 5 027 € pour la mise en œuvre du programme d'actions 2024 de la Destination touristique.

Le montant de cette participation sera inscrit au budget principal de la communauté de communes.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 21 février 2024

